

Compte pénibilité : il est encore temps d'éviter une erreur économique historique

Publié le 4 janvier 2016

Le Medef dénonce avec la plus grande fermeté la décision du gouvernement de publier les décrets et arrêtés d'application du compte pénibilité.

Le dispositif pénibilité aura pour effet de creuser encore plus le fossé de défiance entre le Gouvernement et les entreprises. Malgré tout le travail mené dans un état d'esprit positif pour rendre le compte pénibilité opérationnel, cela reste d'une complexité rare et complètement contreproductif pour la compétitivité du pays.

Malgré les simplifications apportées par la loi Rebsamen, pour lesquelles le Medef s'est beaucoup battu, le compte personnel de prévention de la pénibilité, en raison de sa complexité persistante et immédiate de mise en œuvre et de son coût à moyen terme, pèsera lourdement sur la compétitivité des entreprises.

Ce dispositif, l'un des plus complexes et anti-économiques imaginés depuis la mise en place des 35 heures, va sans aucun doute accélérer les destructions d'emplois dans notre pays. Entre le gouvernement et les entreprises, il creuse un fossé de défiance dans lequel tombent, une à une, les mesures favorables à la création d'emplois que le gouvernement peut prendre.

Dans ce contexte, le comité de suivi de mise en œuvre du compte qui va être mis en place, devra pouvoir préconiser les ajustements réglementaires nécessaires à son opérationnalité et examiner les conditions de rapprochement de l'ensemble des dispositifs conduisant à une cessation anticipée d'activité. Il convient en effet de se donner la possibilité de réfléchir enfin, avec l'ensemble des partenaires, à une solution simple et juste au vrai problème de la pénibilité, qui mérite mieux que l'usine à gaz instable créée par la loi Touraine.

Pour **Alexandre Saubot, vice-président du Medef en charge du Pôle social**, " le dispositif pénibilité aura pour effet de creuser encore plus le fossé de défiance entre le Gouvernement et les entreprises. Malgré tout le travail mené dans un état d'esprit positif pour rendre le compte pénibilité opérationnel, cela reste d'une complexité rare et complètement contreproductif pour la compétitivité du pays. Il faut à présent réfléchir rapidement et ensemble à une solution simple, opérationnelle et juste qui prenne en compte la totalité des dispositifs de cessation anticipée d'activité. "